



Octobre 2024

Trajectoires

Des nouvelles du centre d'accueil
pour demandeurs d'asile de **Tournai**,
installé près de chez vous

CROIX-ROUGE
de Belgique





© Centre Croix-Rouge de Tournai

Édito

L'accès à la formation pour les demandeur·euse·s d'asile en Belgique est essentiel pour favoriser leur inclusion.

Offrir des opportunités éducatives est crucial, car la formation permet d'acquérir des compétences professionnelles et citoyennes indispensables pour s'intégrer pleinement dans la société belge, mais aussi de créer du lien social.

En surmontant les barrières linguistiques et en facilitant l'accès aux apprentissages, nous pouvons favoriser une participation active à la vie économique et sociale.

Investir dans la formation des demandeur·euse·s de protection, c'est promouvoir une société plus inclusive. Souvent doté·e·s de talents divers, ils·elles peuvent grandement contribuer à notre culture et notre économie.

La Croix-Rouge de Belgique, en collaboration avec d'autres acteurs, s'engage activement à assurer cet accès, une responsabilité partagée pour favoriser l'intégration et le bien-être de toutes et tous.

Marjorie Durieux
Directrice



Pour nous suivre de plus près,
rendez-vous sur la page Facebook de notre centre :
www.facebook.com/centreaccueilCR.Tournai

Sommaire

- 3 « Le centre aux couleurs de Mathieu »
- 4 La formation, clé de l'inclusion
- 6 Les rôles du bureau scolarité et du bureau formation
- 7 Recette du monde
- 8 Passez à l'action !

Le centre en résumé

Le centre d'accueil de Tournai a ouvert ses portes en **septembre 2015**.

Sa capacité est de **750 places d'accueil**.

L'équipe d'accompagnement compte **80 personnes**.

Dans la mesure du possible, ce document tient compte de la dimension du genre.

Dans le seul but de ne pas alourdir le texte et de faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé comme générique lorsqu'il se réfère à des personnes.

« Le centre aux couleurs de Mathieu »

Grâce à sa formation de peintre en bâtiment, Mathieu a pu embellir le centre pour le rendre plus agréable à vivre au quotidien.

Bonjour Mathieu, peux-tu te présenter ?

« Je m'appelle Mathieu, je suis Congolais et je suis arrivé en Belgique en octobre 2020. Je ne parlais que très peu en français. Grâce à ma formation, la Croix-Rouge m'a permis d'embellir le centre en peignant les couloirs et les bureaux avec l'aide de l'équipe technique. »

Pensais-tu à te former en arrivant en Belgique ?

« Non, ce n'était pas du tout mon intention mais je voulais travailler. En arrivant, j'ai compris qu'en Europe, il fallait se former avant de travailler. Je ne connaissais pas le système des formations. Je pensais qu'il fallait être très intelligent pour accéder à un travail. »

Travaillais-tu au Congo ?

« Oui mais sans formation. J'ai été peintre, j'ai fait de la mécanique et des travaux techniques dans les bâtiments. »

Comment as-tu pris connaissance de l'accès aux formations belges ?

« C'est le service social qui m'a fourni les informations et la motivation nécessaires pour me lancer. Se former permet aussi de m'intégrer en Belgique, de rencontrer des nouvelles personnes et surtout de m'occuper l'esprit durant ma demande de protection internationale. Par la suite, grâce au service formation du centre et d'un résident qui avait déjà suivi une formation, j'ai atterri auprès de Tremplin 2000 pour une formation d'une durée de 6 mois suivie de 2 mois de stage comme peintre en bâtiment. »

Quelles étaient tes peurs et tes difficultés durant cette formation ?

« Je craignais de ne pas comprendre et d'être perdu car mon niveau de français était mauvais. Cependant, les professeurs étaient très compréhensifs et se sont adaptés en parlant plus lentement. Je craignais aussi le regard des autres car j'étais le seul étranger dans la classe. Mais tout s'est bien passé, j'étais très bien intégré et j'étais toujours à l'heure ! En parallèle, j'avais également pris des cours de français dans une école à l'extérieur du centre pendant 6 mois. Ce n'était pas facile de jongler entre les deux, mais j'ai réussi mon examen en obtenant 85 %. Je suis très content. »

Aimerais-tu faire d'autres formations à l'avenir ?

« Oui, j'aimerais me spécialiser dans tous les domaines techniques, pour devenir entrepreneur ou professeur dans ce domaine. Cela dépendra aussi de ma procédure, à savoir si je peux rester en Belgique. »

Propos recueillis par
Sophie Hovinne,
Accompagnatrice sociale référente PPI



© Sophie Hovinne



Les Maisons Croix-Rouge sont là pour tous et toutes !

Les personnes migrantes sont au cœur des préoccupations de la Croix-Rouge. En plus d'accueillir les candidats réfugiés le temps de leur procédure de demande de protection internationale, elle propose d'autres services aux personnes migrantes, quel que soit leur statut.

Les **Maisons Croix-Rouge** offrent une série de services et d'actions permettant d'améliorer les conditions d'existence des personnes les plus vulnérables, migrantes ou non : aide alimentaire, boutique de seconde main, aide matérielle d'urgence, visite aux personnes isolées, prêt de matériel paramédical, formation aux premiers soins, etc.

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous à la Maison Croix-Rouge de Tournai, rue de Pont, 4 à 7500 Tournai.

Plus d'infos sur nos Maisons Croix-Rouge en Wallonie et à Bruxelles : <https://maisons.croix-rouge.be>.



La formation, clé de l'inclusion

Vous l'ignorez peut-être, mais l'accès aux formations fait partie des missions de base de la Croix-Rouge. La formation est en effet une clé essentielle pour l'intégration des Demandeurs de Protection Internationale (DPI) dans leur centre d'accueil, l'environnement local et la société belge en général. Elle renforce les compétences, facilite l'accès à l'emploi et contribue ainsi au développement de l'économie tout en soutenant l'autonomie des demandeurs d'asile et la cohésion sociale.

Au sein des centres d'accueil de la Croix-Rouge, il existe un certain nombre de « référent-es » qui, en plus de leurs tâches habituelles, occupent une fonction spécifique. C'est le cas des « référent-es formation », qui assurent l'orientation des résidents vers les formations disponibles selon leurs profils et leurs perspectives. Parmi les structures de formations accessibles aux demandeurs d'asile, on retrouve notamment le FOREM et la Promotion Sociale, mais aussi les hautes écoles et les universités.

Les « référents formation » informent et/ou accompagnent également les demandeurs d'asile dans leurs démarches de reconnaissance des diplômes ou des compétences. En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le Service d'Equivalence des Diplômes qui traite les dossiers. Et pour les personnes qui disposent de compétence mais ne possèdent pas de diplôme, il existe des Centres de Validation Des Compétences (CVDC) créés par le FOREM.

Hello Belgium

Au sein de la Croix-Rouge de Belgique, un service spécifique accompagne les Demandeurs de Protection Internationale dans leur parcours de formation.

Son nom : Hello Belgium. Concrètement, le service « Hello Belgium » propose une formation qui s'inscrit dans le Parcours d'Intégration. Ce parcours prévoit notamment un cours de citoyenneté pour lequel Hello Belgium a obtenu l'agrément de la Région Wallonne.

Sur le terrain, la formation se donne dans la langue de la personne, ce qui facilite grandement la compréhension. « Les formateurs sont ainsi dispatchés dans les différents centres en fonction des besoins et de la demande. Notez également que cette formation est ouverte à tous les primo-arrivants » explique Jérôme Snyers du service Hello Belgium.

En 2023, pas moins de 2415 personnes ont participé à la formation « Bonjour Belgique », dont près de 1900 étaient issues des centres Croix-Rouge. Cette formation se déroule durant 10 journées réparties sur 3 semaines. Proposée sur base volontaire, elle permet de mieux comprendre la Belgique et se dispense en français, arabe, anglais, russe, albanais, pashto, dari, somali, espagnol et tigrigna.

« L'éducation crée des opportunités significatives d'inclusion sociale, d'amélioration d'accès à l'emploi et de meilleures opportunités d'échanges culturels ». (FICR)



© Elodie Timmermans

Formation professionnelle

La formation reste une valeur sûre pour une intégration durable et positive sur le marché de l'emploi.

Hello Belgium a ainsi organisé, en **partenariat avec certaines écoles de promotion sociale**, 8 formations qualifiantes au cours de l'année 2023, pour 110 participants (soudage, horticulture, restauration, caissier-vendeur-réassortisseur, aide-ménagère sociale, droit international humanitaire).

Grâce à ses partenariats, Hello Belgium permet l'accès à des cours concentrés sur une période plus courte et qui se donnent en journée, ce qui facilite l'usage des transports en commun.



© Thomas Vanden Driessche

Scolarisation des enfants

La scolarisation des enfants est également un pilier essentiel de leur intégration. Dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge, certains collaborateurs sont également « référent-es scolaires ». Ils-elles s'occupent notamment de l'école des devoirs, en partenariat avec des volontaires, et de l'accompagnement des familles. Outre l'acquisition de nouvelles connaissances, la scolarisation offre aux plus jeunes un environnement stable et permet de réduire les inégalités. C'est l'objectif du DASPA, le **Dispositif pour l'Accueil et la Scolarisation des élèves Primo Arrivants**. Les classes DASPA organisées dans les écoles permettent l'apprentissage du français, mais aussi l'évaluation du niveau des élèves dans les autres matières. Une étape qui permet au corps professoral d'orienter au mieux la scolarité de l'enfant.

Vécu

Sophie Nollomont.

Formatrice Français Langue Etrangère au centre de Jambes

« Un jeune Sud-Américain s'est inscrit à la formation dès son arrivée en Belgique. Quand il a su que je parlais espagnol, il a partagé avec moi quelques bribes de son histoire. Il restait souvent en classe à la fin du cours pour

me parler, raconter sa vie dans son pays d'origine et expliquer pourquoi il avait quitté son pays. Il souffrait beaucoup. Quelques semaines après avoir terminé sa formation, il est venu me voir pour me dire merci. Il m'a expliqué fièrement qu'il avait eu un entretien d'embauche, qu'il avait pu parler un peu français et qu'il avait décroché un emploi dans une société de titres-services. »

Témoignage

Un résident du centre de Sainte-Ode qui a suivi la formation « Bonjour Belgique »

« A mon arrivée au centre de Sainte-Ode, j'avais beaucoup de problème avec la discipline, que ce soit avec

les autres résidents ou avec l'équipe. La formation 'Bonjour Belgique' m'a ouvert les yeux et je suis retourné voir la formatrice pour la remercier. Cette formation m'a permis de me remettre en question et de changer mon comportement envers les résidents. Depuis, j'arrive à maîtriser mes colères et mes frustrations. »

VRAI OU FAUX ?

> **Le programme du parcours d'intégration est le même partout en Belgique.**

FAUX.

Le programme dépend des entités fédérées.

> **Les demandeurs d'asile peuvent suivre le parcours d'intégration avant d'avoir reçu le statut de réfugié.**

VRAI ET FAUX.

Ils ne peuvent pas suivre le parcours en Flandre, mais peuvent le suivre en Wallonie et à Bruxelles.

> **Des cours de français peuvent être organisés directement dans les centres d'accueil.**

VRAI.

C'est particulièrement important dans les centres d'accueil isolés où l'offre de transports publics est faible.

> **Les DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation pour Primo Arrivants) sont destinés à accueillir les jeunes et enfants ne parlant pas le français.**

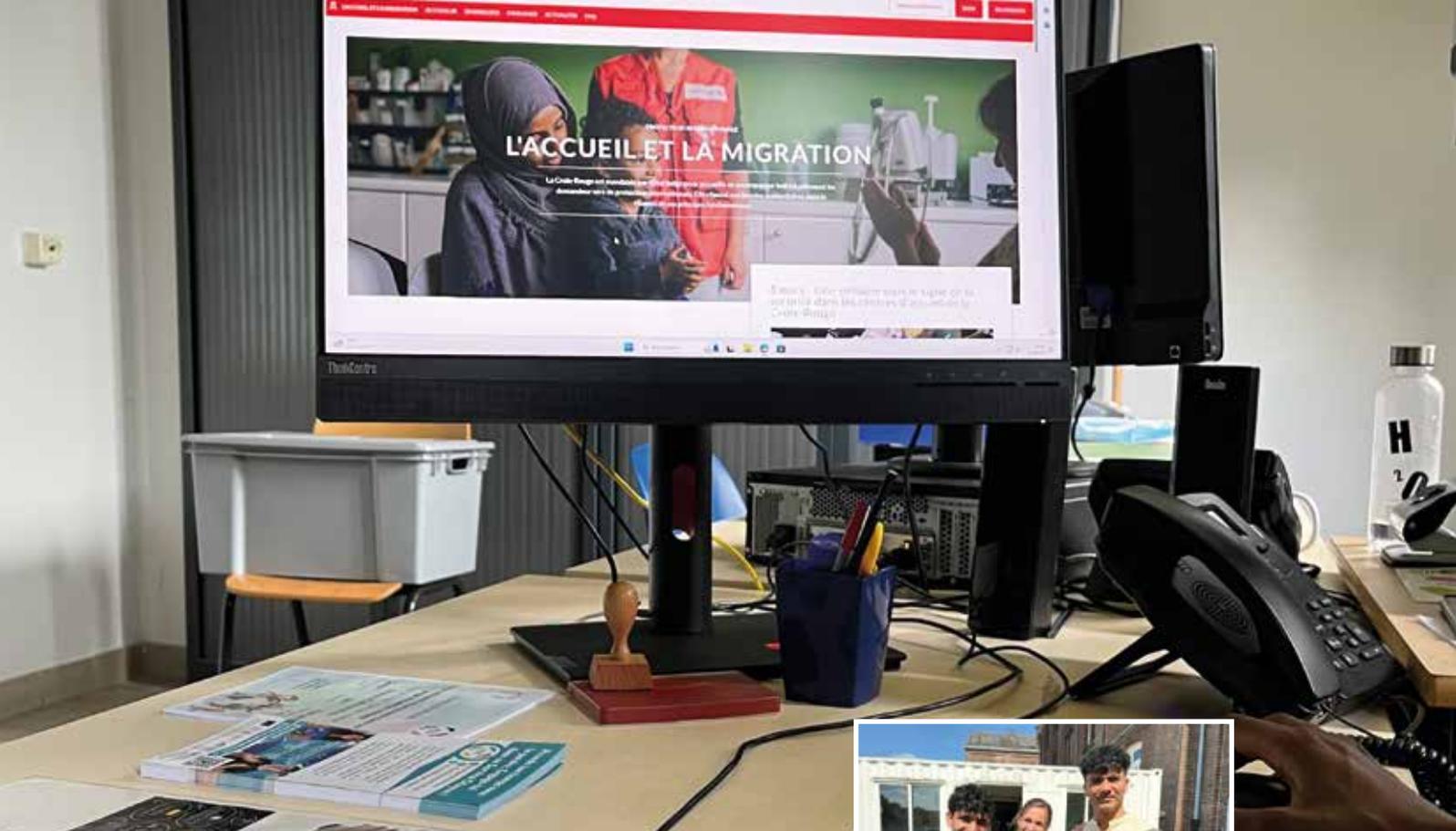
VRAI, MAIS PAS SEULEMENT.

Les DASPA sont mis en place pour scolariser des jeunes et enfants primo-arrivants qui ne sont pas en possession des documents scolaires reçus dans leur pays d'origine. Il peut donc s'agir d'élèves francophones également.

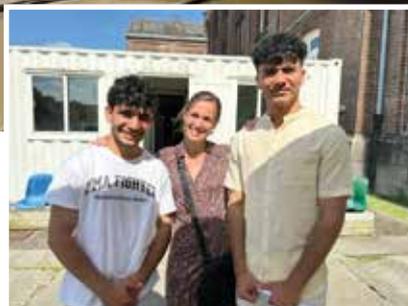
> **Les demandeurs de protection internationale dépendent essentiellement des transports en commun pour accéder aux formations.**

VRAI.

C'est une difficulté que beaucoup de personnes rencontrent pour accéder aux formations proposées par la promotion sociale, le Forem et d'autres organismes. Notamment lorsque le centre d'accueil est situé dans un lieu mal desservi ou lorsque les cours se déroulent le soir.



Scolarité et formation : deux bureaux capitaux



Au centre de Tournai, nous avons plusieurs services et une équipe encadrante sur tous les fronts. Chaque résident a deux référents principaux : son accompagnateur individuel (AI) et son assistant social (AS). Le premier imagine avec lui son quotidien et son avenir, revient sur sa trajectoire au besoin et l'accompagne dans toutes les étapes que le demandeur de protection internationale juge nécessaires. Le second travaille sur le socle social et administratif, celui dont dépend principalement sa demande de protection internationale.

Pour faciliter le traitement de ces demandes, notre centre est composé de deux bureaux spécialisés autour de l'axe « se former et s'informer ». Il s'agit du bureau de la scolarité et du bureau de formations.

Quelles sont les différences ?

« Le public cible est ce qui distingue le premier du second. Le bureau scolarité veille à ce que tout individu soumis à l'obligation scolaire ait eu les informations nécessaires et ait été inscrit dans une école appropriée et proche du centre. »

Qui fait partie du public cible du bureau scolarité ?

« Ce sont les personnes mineures, qu'elles soient venues accompagnées de parents ou de proches, ou qu'elles soient venues seules. Ces dernières sont nommées « mineurs étrangers non accompagnés » que l'on retrouve souvent sous le sigle « MeNA ».

Comment fonctionne le bureau scolarité ?

« Généralement, l'équipe scolarité est informée d'une arrivée de famille ou de MeNA, soit par l'assistant social (AS) soit par l'accompagnateur individuel (AI). À l'approche d'une arrivée en centre, l'équipe prépare un dossier de désignation. Si un mineur a été désigné dans notre centre, le bureau scolarité est alors soit alerté durant la constitution du dossier de désignation, soit par après, par l'AS et l'AI qui rencontrent respectivement le mineur dans la semaine suivant l'arrivée. L'idée est que dès l'accueil, l'équipe puisse identifier les enfants en âge d'aller à l'école afin de les inscrire dans un rayon proche du centre. »

Quelles classes intègrent-ils ?

« En fonction de l'âge, ils peuvent intégrer des Dispositifs d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés (DASPA) ou des classes primaires. Le DASPA est un système de classes spécifiques d'intégration pour les jeunes qui n'ont a priori jamais été scolarisés en français. L'idée est de faciliter la transition vers un système d'éducation belge dit 'classique'. »

Que se passe-t-il si une personne désire aller à l'école mais qu'elle n'est pas considérée mineure ?

« Il arrive que des jeunes se déclarant mineurs soient considérés majeurs par l'Etat belge à la suite d'un test d'âge réalisé au moment du dépôt de la demande de protection internationale. Nous désignons ce public par l'appellation suivante :

« mineurs déclarés majeurs ». Ces derniers désirent souvent aller à l'école pour s'intégrer plus facilement dans le tissu social belge, apprendre le français et continuer leur apprentissage parfois débuté dans le pays d'origine. Ce sont des personnes en recherche d'un meilleur avenir et conscientes de l'importance de la scolarisation dans ce sens. Le bureau scolarité se basant sur cette volonté contacte alors les écoles avoisinantes pour leur soumettre l'inscription de ces jeunes. En règle générale, l'école admet ces jeunes malgré la mention « déclarés majeurs » et ils peuvent alors suivre un cursus scolaire. Notez qu'une personne qui vient d'avoir 18 ans et qui a été scolarisée avec l'aide du bureau scolarité peut continuer de suivre les cours mais la Croix-Rouge n'intervient plus dans les frais de scolarité, au même titre qu'elle n'intervient pas pour les déclarés majeurs. »

Et les adultes ?

« Conscients que la formation ne s'arrête pas à 18 ans, nous avons également un bureau formation dans le centre. Les adultes peuvent s'y rendre aux heures de permanence ou prendre rendez-vous. Le bureau formation met en place plusieurs choses : il se charge du volet 'Bonjour Belgique', un parcours d'intégration pour les demandeurs de protection internationale ; des cours Français Langue Etrangère (FLE) ; et des permanences CV Orientation Equivalence et emploi Formations (COEF) chapeautées par le bureau et mises en place par des volontaires. Il y a aussi des partenariats extérieurs, comme le Forem ou la MireWapi. Ainsi, les référents envoient les résidents désireux de suivre des formations sur les lieux désignés. Le bureau formation s'occupe aussi d'aider à entrer des demandes d'équivalence de diplômes. En effet, nombreux sont ceux qui sont détenteurs de certifications dans leur pays d'origine. Le but est donc de les accompagner dans la reconnaissance et valorisation de leurs compétences et expériences acquises. Parfois, l'équivalence n'est pas possible, alors, nous les orientons vers des formations en lien avec leurs centres d'intérêt. »

Propos recueillis par
Amira Bellakhdar,
Accompagnatrice sociale

Le statut de demandeur d'asile et de réfugié, c'est la même chose



Un demandeur d'asile est une personne qui a quitté son pays et demande refuge à un autre pays. En Belgique, cette demande est examinée par le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides (CGRA) qui analyse les dossiers de demande de protection internationale au regard de la Convention de Genève. La personne est considérée comme demandeuse d'asile tant que sa demande n'a pas fait l'objet d'une décision.

Un réfugié est une personne à laquelle un État a accordé une protection en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, du fait de sa nationalité, de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion ou de ses opinions politiques.



RECETTE DU MONDE

Maftoul, couscous palestinien

Le maftoul est le nom donné au couscous dans les cuisines jordanienne, palestinienne, et libanaise. Le grain est bien plus gros que dans le couscous d'Afrique du Nord.

Ingrédients pour 4 personnes

Pour le maftoul

- > 250 g de maftoul
- > 1 cuillère à soupe de beurre clarifié
- > 1 oignon finement haché
- > ½ cuillère à café de curcuma
- > ½ cuillère à soupe de cumin
- > 125 g de pois chiches trempés, cuits et égouttés

Pour le bouillon

- > 1,5 l d'eau
- > 2 cubes de bouillon de volaille

Pour le poulet

- > 4 cuisses de poulet
- > 1 cuillère à soupe de beurre clarifié
- > 1 oignon émincé
- > 100 g de pois chiches trempés, cuits et égouttés
- > ½ cuillère à café de curcuma
- > ½ cuillère à soupe de cumin
- > 2 cuillères à soupe de persil plat finement ciselé

Préparation

Bouillon

Préparer un bouillon en portant l'eau à ébullition dans une casserole, y ajouter les cubes de bouillon. Mélanger pour bien dissoudre les cubes et réserver au chaud.

Poulet

Dans une cocotte, faire fondre le beurre clarifié. Y dorer le poulet à feu vif jusqu'à ce qu'il soit bien coloré de tous les côtés. Ajouter l'oignon émincé, le curcuma, le cumin et les pois chiches. Recouvrir avec la moitié du bouillon. Laisser mijoter sans couvercle pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et la sauce plus épaisse.

Maftoul

Faire chauffer le beurre clarifié dans un faitout. Y ajouter l'oignon et le faire suer sans le colorer. Ajouter le maftoul et le faire revenir pendant quelques minutes en remuant régulièrement. Ajouter le curcuma, le cumin et les pois chiches puis arroser avec l'autre moitié du bouillon. Baisser à feu très doux et laisser reposer le maftoul couvert pendant 15 minutes avant de servir.

Dressage

Verser une portion de maftoul dans une assiette creuse, disposer le poulet dessus. Parsemer d'un peu de persil plat.

Bon appétit !

Contactez-nous pour passer à l'action !

T : 069/34 33 20
@ : centre.tournai@croix-rouge.be

Merci



Pour nous suivre de plus près,
rendez-vous sur la page Facebook
de notre centre :

www.facebook.com/centreaccueilCR.Tournai

Devenez bénévole !

Notre centre est à la recherche
de volontaires pour :

- > **Cours de néerlandais**,
animation de tables rondes en
néerlandais
- > **Mobilité des résidents**
(navettes scolaires, transports
médicaux)
- > **Recherche logement**

Suivez toutes les offres de
volontariat sur

<https://volontariat.croix-rouge.be/soutenir-les-migrants> et contactez-nous via volontaires.tournai@croix-rouge.be.

Donnez une seconde vie à vos vêtements et objets !



Vous souhaitez venir en aide
aux candidats réfugiés que nous
accueillons ?

Notre centre est à la recherche de :

- > **Vêtements et chaussures**
pour hommes

Participez à nos activités !

Découvrez ici toutes les occasions
de venir à notre rencontre pour
mieux comprendre la réalité des
personnes que nous accueillons :

- > Retrouvez toutes nos activités
sur notre page Facebook

Bienvenue dans un centre Croix-Rouge pour demandeurs d'asile

Une visite virtuelle de nos centres

Savez-vous exactement ce
qu'est un centre d'accueil ?
À quoi cela ressemble ?
Quels services y sont
fournis ? Pour le savoir,
suivez nos guides !



Ce support vidéo permet
de visiter virtuellement un
centre Croix-Rouge afin de
découvrir où et comment
vivent les demandeurs
d'asile en Belgique.

<https://bit.ly/3AVJtW5>



Trajectoires

**Lettre d'information du Département
« Accueil des Demandeurs d'Asile »
de la Croix-Rouge de Belgique**

Centre d'accueil de Tournai
n° 8 – Octobre 2024

Coordinateur de rédaction :

Frédéric De Backer
Service sensibilisation
& communication

Éditeur responsable :

Croix-Rouge de Belgique,
Bld Ernest Melot 42, 5000 Namur

Notre adresse :

Avenue Decraene, 3
7500 Tournai

Visitez notre site internet :

<https://accueil-migration.croix-rouge.be>

Avec le soutien de
fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

